

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	34 (1944)
Heft:	2
Artikel:	Les "névaux" de la Vallée de Joux
Autor:	Piguet, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005799

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le patois de la Roche) est sans doute un symbole de protection, et l'on comprend aisément que l'imagination populaire ait été frappée par le fait que le feu a plus d'une fois consumé une ferme entière, mais a laissé intact le *mé* de la Fête-Dieu: cela s'est vu à la Roche, par exemple, et le 3 juillet 1940 à Porsel.

Lorsqu'en 1641 Porsel se sépara de la localité voisine de St-Martin pour se constituer en paroisse indépendante, S. Gorgon, à qui était dédiée l'ancienne chapelle, devint le patron de la nouvelle église paroissiale. Ce saint jouit d'une faveur spéciale auprès des gens de la région, car aujourd'hui encore ils l'invoquent pour qu'il protège leurs chevaux. Jusque vers 1850, on a même pu voir le jour de sa fête (9 septembre) un cortège assez singulier: on amenait à Porsel les chevaux des localités voisines et, pendant la grand'messe, on leur faisait faire le tour de l'église.

Les «névaux» de la Vallée de Joux¹⁾.

Par A. Piguet, Le Sentier.

Aussi haut qu'on peut remonter, les maisons d'habitation de la région furent pourvues de murailles. De rares vestiges des XIV^e et XV^e siècle en font foi²⁾. Seuls les ruraux exhibaient des parois de bois, reposant le plus souvent sur des soubassements de pierre. Les générations qui se succédèrent dans le Haut Vallon demeurèrent fidèles, jusqu'à une époque récente, au mode de construction apporté par les premiers colons ou adapté par eux à leurs besoins de montagnards.

Toute ferme combière comprenait, au midi d'ordinaire, une tranche réservée à l'habitation familiale. Le secteur adjacent servait de rural (voir fig. 1).

De la cour ou de la route, on pénétrait de plain-pied ou presque dans le «névau» (en patois *nèvô*)³⁾. Ce renforcement, pratiqué face à la grange et parfois à l'étable, accusait quelque 3 mètres de profondeur, sur 6 à 10 mètres de long (fig. 2). Cet espace, protégé au midi par le mur épais de la chambre du ménage, au nord par la façade latérale du bâtiment, demeurait généralement ouvert toute l'année. Trois portes s'ouvriraient à l'arrière du «névau»: celle du long corridor traversant la ferme

¹⁾ Voici un chapitre spécimen de la monographie folklorique que prépare M. Piguet sur la Vallée de Joux. Il ne déplaira pas à nos lecteurs d'y retrouver, sous forme plus développée, certains détails décrits déjà dans *Folklore suisse* 17, 1. (Réd.)

²⁾ Amas de pierres provenant de la ferme des Bassin au Lieu; restes de celle des Vieux Chesaux au Chenit.

³⁾ La génération actuelle prononce plutôt «nevau».

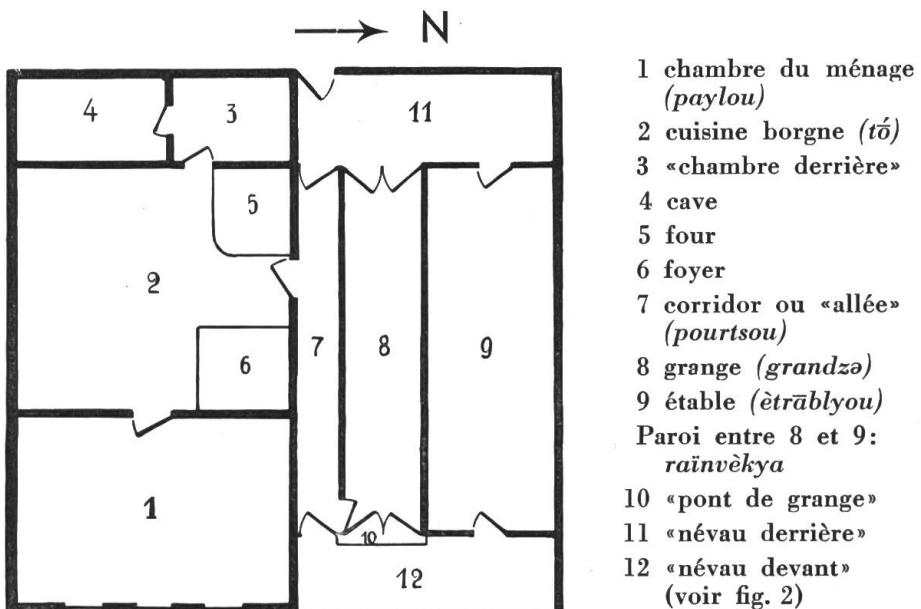


Fig. 1. Plan d'une ferme ancienne (dimensions: 20×20 mètres).

de part en part; la vaste porte à deux battants de la grange (repliés pendant la belle saison); la porte, plus étroite, de l'étable, parfois séparée du «nébau» par une cloison faisant vestibule.

Un pan incliné, haut de 25 cm, séparait le «névau» de la grange. Les chevaux lourdement chargés redoutaient de franchir ce dernier mauvais pas, glissant de nature et dit le «pont de grange».

Le gîte où s'enchâssent les madriers de la grange dépasse plus ou moins l'alignement, au flanc gauche du pont, formant ainsi une sorte de siège.

Deux bras de soutènement, disposés obliquement, reliaient aux chevrons du toit la paroi qui sépare la grange du «névau». Un cas m'est connu où étais et chambranles font voir des enjolivures en forme de points d'exclamation aux couleurs bernoises. La ferme en question date de 1692. La plupart des étais, devenus inutiles, disparurent lors de la fermeture du «névau» par une muraille.

Sur l'un des flancs du «névau» apparaît souvent un rustique escalier tendant au «soleret», sorte de bûcher, en prolongement du fenil et au-dessus de l'entrée de l'étable.

Du côté opposé au «soleret», un banc rustique s'adosse à la muraille. Nous y reviendrons tout-à-l'heure. Si par contre la ferme comprend un étage, on y accède souvent par un escalier fixé au mur de la chambre du ménage (fig. 3). Dans ce cas-là il ne saurait plus être question de banc. Cette rampe, de construction soignée, se termine par une plateforme, sur laquelle s'ouvre la

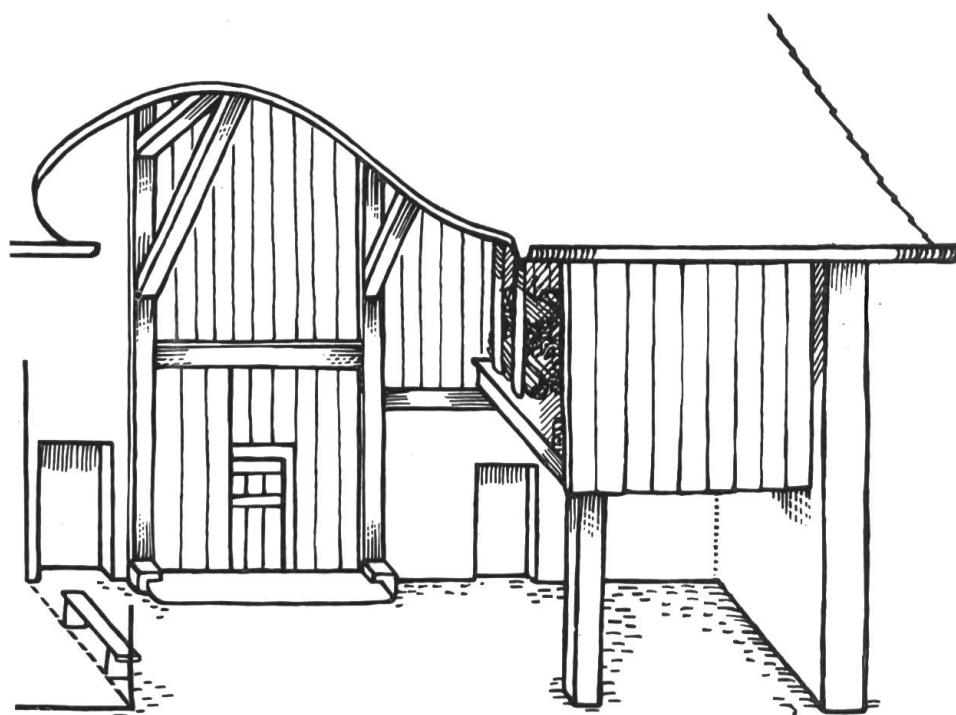


Fig. 2. Schéma d'un «névau». De gauche à droite: porte du corridor, porte de la grange, porte de l'étable; devant l'étable: «soleret» pour le bois; la partie supérieure du «névau» était souvent fermée par une cloison.

porte de la «salle» (pièce de l'étage faisant pendant à la chambre du ménage [*paylou*] du rez-de-chaussée). Une balustrade rudimentaire est adaptée à l'escalier. Rares les cas où ajourées, les lattes de bois («damettes» en français du cru) témoignent d'un brin de goût artistique. Cette lacune surprend chez une population si adroite de ses doigts. La porte du corridor du rez-de-chaussée se dissimule ainsi sous la rampe d'escaliers. En dépit du «beau-jour», le vestibule demeure alors dans la pénombre.

Dans d'autres maisons anciennes, on gagnait l'étage par une cage d'escaliers appuyée à l'une des murailles de la cuisine.

Lorsque plusieurs bâtiments formaient une rangée, il arrivait à deux «névaux» contigus de n'en former qu'un. Aucune barrière ne se glissait entre deux. Au fond clapotait d'ordinaire la fontaine commune à l'agglomération. L'un de ces «névaux» communs n'a pas changé d'aspect depuis des siècles.

Rien ne permet d'établir si l'aimable coutume de pourvoir d'inscriptions en vers boiteux le sommier ou ceintre de la porte de grange peut être qualifiée d'autochtone ou s'il convient d'en chercher l'inspiration ailleurs. Quelque pasteur, venu des Alpes vaudoises aurait-il donné le branle, préconisant l'imitation de

ce qui se pratiquait aux Ormonts ou dans l'Oberland? Si cette dernière solution est la vraie, il importe de signaler que les Combiers d'antan, loin de se livrer à une copie servile, surent accommoder le procédé à leur façon. L'Ormonen étale ses lettres pyrogravées sur les poutres extérieures de son chalet. Il s'en tient aux noms du propriétaire et du charpentier, mentionne la date de construction et finit par quelque proverbe ou verset biblique. Le Combier, au caractère froid et réservé, fait preuve de grande discrétion. Il cache ses acrostiches au fond de son «névau». Cent fois vous pouvez passer devant la vieille ferme sans vous douter de l'intérêt folkloristique présenté par certaine poutre vétuste d'aspect insignifiant.

La mode aux inscriptions sur poutre, gravées au couteau, puis passées à la craie, ou simplement tracées en rouge ou en noir, semble avoir duré un siècle et demi. Elle prit fin, sans retour, à l'époque révolutionnaire.

La plus ancienne des inscriptions relevées date de 1660, où Abraham Nicole édifa un bâtiment à la Combe-du-Moussillon, future paroisse du Brassus. On pouvait déchiffrer au centre de la porte intérieure de la vénérable Grangère (nom de la ferme) l'acrostiche suivant, qu'un sinistre fit disparaître en 1926:

*Aujourd'hui du mois de juin par le 20^{me},
Bâti cette maison (du moins l'a-t-on levée).
Remontons plus haut, alors nous compterons
A quelle année, en quel siècle nous vivons.
Hélas! déjà nous sommes à la soixantième
Au siècle que l'on compte pour le dix-septième,
Mais j'oubliais que c'est un Vendredi.
Le Seigneur veuille le bénir!*

*Ne fixons pas nos coeurs dans ces terrestres lieux.
Il ne faut pas y chercher place assurée,
Car ses biens sont vains et de courte durée.
Oui, si nous voulons être en ce monde heureux,
Le bien que Christ nous a acquis par la souffrance
Est le seul dont nous puissions jouir en assurance.*

L'inscription qui suit se lit encore au fond d'un «névau» au hameau des Piguet-Dessus. Une paroi à glissoire masque pourtant le double acrostiche des frères Jaques et Abram Piguet. Seuls les couplets 2, 3 et 4 nous sont parvenus. Le premier se trouve malheureusement encastré dans un mur construit postérieurement. Des couplets 5 et 6 de rares mots peuvent se déchiffrer encore.

2. *Pour peu de temps nous sommes dans ces bâtiments;
Il ne nous y faut donc pas attacher fortement.*

Gloire, richesse, tout est périssable.

Un seul bien est permanent, désirable:

Eternel, c'est la crainte de ton saint nom.

Toute cette vie sans elle n'est qu'un vain nom.

3. *Jaques-Abraham Piguet, le Seigneur bénisse;*

A tous ses frères il soit aussi propice,

Qui sont: Abel, horloger habile;

Un troisième qui est Pierre-Philippe;

Et Abraham-Isaac-David, le petit poupon.

Sur eux tous repose sa bénédiction!

Un cœur rouge et noir, daté de 1761, sépare le couplet 3 du suivant.

4. *Accorde-nous aussi, Seigneur, tous tes biens,*

Bénissant par ta grâce l'œuvre de nos mains.

Ravis alors de joie en ta présence,

Avec une nouvelle et sainte confiance,

Magnifierons ta bonté et puissance.

Une bonne douzaine d'inscriptions du même genre me sont connues. Il a fallu se contenter d'en deviner quelques mots, tel en était l'état d'effacement. Vous avez beau prendre une échelle ou profiter de la présence d'un char de foin dans la grange, vous n'y parviendrez pas. Cette investigation aurait dû être entreprise plutôt. Combien de vénérables fermes à inscription ont disparu par le feu! En modernisant les autres, qui songea à conserver de vieilles poutres revêtues de caractères jugés illisibles?

Le «nébau» rendait naguère de précieux services. Le cultivateur y sciait et fendait son bois d'affouage. Il y écorçait ses pieux au banc d'âne, les appointissant ensuite sur un billot. A l'occasion, on y préparait les «léchers» des bêtes (mélange de son, de fleurs de foin et autres ingrédients). On y tressait de rustiques paniers en racine. Le boisselier d'autan s'y livrait à ses minutieux travaux tant que la température le permettait.

La ménagère appréciait le banc adossé au mur de l'appartement. Elle aimait à y filer sa quenouille, à y carder sa laine, éplucher ses légumes ou peigner ses fillettes. Voisins et voisines s'y attardaient volontiers à deviser.

Le soir venu, le banc rustique accueillait les amoureux. Des chanteurs des deux sexes venaient y faire entendre leur répertoire: chansons sentimentales ou patriotiques françaises ou



Fig. 3. Partie d'un «névau», avec porte du corridor et escalier menant à l'étage (Maison Rochat, au Campe, c. du Chenit).

ment en hiver. — Au fond, voici la porte du «névau-derrière» (en patois *nèvó dèrrin*). Ce local, toujours fermé, fait pendant au «névau-devant». Il n'en a pas l'importance, aussi certaines fermes s'en passaient-elles.

Le «névau» ouvert est condamné d'ancienne date. Il y a plus d'un siècle déjà, maint propriétaire, désireux d'être vraiment chez lui, à l'abri des indiscrets, pourvut son «névau» d'une paroi mobile. Elle finit par demeurer en place pendant toute l'année. On en avait assez du bruit fait au «névau», des cris perçants (*«siclées»*) des jeunes filles, des tours qu'on croyait spirituel de jouer. Quelques-unes de ces parois protectrices subsistent encore.

Vers la même époque (1820) et pour de semblables raisons, les propriétaires aisés commencèrent à pourvoir leur rural d'une façade maçonnée, en prolongement de celle de l'habitation. L'on prit généralement la sage précaution de doter la façade nouvelle de baies du même style et module que celles de l'ancienne façade. A contempler certains bâtiments, nul ne se doutera qu'une des moitiés du front vit le jour un demi-siècle après

airs de chez nous. Le concert se prolongeait parfois assez tard dans la nuit. Le bruyant accordéon s'en mêlait trop fréquemment.

Longeons maintenant l'interminable corridor qui sépare du rural les locaux d'habitation (voir fig. 1). Trois portes donnent sur l'*«allée»*, autre celle par laquelle nous venons de passer. A gauche s'ouvre celle de la cuisine (s'il en existe une autre du même côté, tendant directement à la chambre du ménage, vous pouvez être sûr qu'elle fut percée après coup). — A droite, vous voyez la porte de la grange, utilisée presque exclusive-

l'autre. Mais, la porte de grange franchie, vous retrouverez le «névau» primitif; vous y distinguerez les mortaises où s'enchâssent les bras de soutènement.

Les «névaux» ouverts disparaissent l'un après l'autre. Bien-tôt ils ne seront plus qu'un souvenir. Dans mon petit patelin de Derrière-la-Côte, ils étaient nombreux il y a 60 ans. Aujourd'hui on n'y en compte plus un seul. D'autres localités et surtout les maisons foraines ont heureusement mieux conservé cet élément d'architecture traditionnelle.

La Vallée de Joux partage avec d'autres régions jurassiennes la particularité du «névau». On le retrouve plus au nord, dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. En Franche-Comté limitrophe quelques «névaux», tout pareils aux nôtres, se voient encore¹⁾. Qui se chargera, avant qu'il soit trop tard, d'établir l'aire des «névaux» d'autrefois?²⁾

Le pain de Pâques à Hérémence (Valais).

Par Alexandre Bourdin, Euseigne.

Le Valais est un pays essentiellement traditionaliste. Nulle part peut-être, on ne retrouve encore vivantes tant de vieilles coutumes qui ont l'avantage d'unir profondément entre eux les gens d'une même commune ou d'une région.

Voici une de ces belles traditions qui certes n'est pas propre à la commune d'Hérémence³⁾, mais qui y est fêtée chaque année: il s'agit du pain de Pâques. Si jamais vous avez l'occasion d'assister aux offices divins à Hérémence le jour de Pâques, vous remarquerez le peu d'empressement des gens à sortir de l'église. Les autorités par contre abandonnent rapidement leur «banc des clercs». C'est qu'il ne faut pas manquer à ses obligations et se débrouiller.

A la sortie, vous trouverez à chacune des trois portes de l'église un membre des autorités qui vous présente une miche de pain d'une demie livre environ, et un morceau de fromage de quelque septante grammes. Ne refusez pas, s'il vous plaît, il y en a pour tout le monde.

¹⁾ Il est intéressant de constater que les Dubisiens, nos voisins, qualifient de *nouvā* le corridor proprement dit.

²⁾ D'après les matériaux du «Glossaire», le terme *névō* et var. s'emploie surtout dans le Jura vaudois et neuchâtelois (cf. aussi Pierrehumbert, p. 389; Hunziker, IV, 68; Brockmann-Jerosch, «Schweiz. Volksleben», II, p. 121 et fig. 246, 247; R. Meylan, «V. de Joux», p. 73 et fig. 22). Le mot paraît être un dérivé du lat. *nix, nivem* «neige» et remonter à une base **nivale*. — Le terme correspondant du Jura bernois est *devant-(l')huis*; le renforcement peut y accuser cependant des formes quelque peu différentes. Voir les plans dans Hunziker, vol. IV.

³⁾ Voir p. ex. Cah. val. folkl. 18, 10; Annales val. 9, 232.